



**Mercredi 18 octobre 2023 – N°644**

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS  
Abonnement annuel en mairie : 25 € pour un envoi à chaque numéro  
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Marché hebdomadaire

**Le marché n'aura exceptionnellement pas lieu le mercredi 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint. La foire est reportée au mercredi 8 novembre.**

### Finances communales – Précisions sur la Taxe foncière

Tous les propriétaires ont reçu au mois de septembre leur avis de taxe foncière pour 2023. Si la comparaison est faite par rapport à 2022, les propriétaires peuvent constater une augmentation sur le montant en bas de page par rapport à 2022.

#### Quelques explications :

- **Les taux de la commune de Broons n'ont pas augmenté**, c'est un choix affirmé par le conseil municipal de **ne pas augmenter les taux communaux, et ce depuis 2013** ;
- La hausse de la taxe foncière, cette année, provient essentiellement de **la hausse des bases locatives décidée par le ministère de l'Économie, et votée par le Parlement, de 7,1%**. C'est une mesure prise au niveau national et aucune commune n'y échappe. Une hausse nationale qui intervient chaque année, suivant l'évolution de l'inflation, ce qui explique son taux anormalement élevé cette année.

Chacun d'entre nous subit de plein fouet l'inflation, nous en sommes bien conscients, mais les collectivités locales, elles aussi, n'y échappent pas. Plutôt que d'augmenter les impôts communaux, le conseil municipal de Broons a fait le choix résolu depuis plusieurs années de maîtriser ses dépenses et ses coûts de fonctionnement.

En cas de questionnement sur vos impôts, les services des finances publiques de Dinan sont à votre disposition.

### Service eau – Dinan Agglomération

La relève de compteurs d'eau potable, organisée par Dinan Agglomération, est en cours sur notre commune.

### Information - Travaux

En raison des travaux de création de la liaison souterraine à 63 000 V ROPHEMEL-SÉVIGNAC, la circulation sera interdite du lundi 2 octobre au vendredi 24 novembre sur la voie communale de Péviers.

### Prévoyance santé communale AXA

Une permanence sur les thèmes de la santé et de la dépendance est organisée les **jeudis 9 novembre et 14 décembre 2023** à la maison des associations.

Offre santé : remises, accessible à tous, pas de questionnaire médical.

Offre dépendance : possibilité de souscrire en option une garantie prévoyant des cotisations en cas de décès avant 85 ans sans être entré en dépendance. Renseignements au **06.98.96.52.35** ou par courriel **marie.henry@axa.fr**

### Inscription sur la liste électorale

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Cette démarche est obligatoire.

L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...).

Tout changement de domicile doit être également signalé.

**Les prochaines élections seront les européennes. Elles auront lieu le dimanche 9 juin 2024.**

### FESTIVITÉS EN OCTOBRE (salle des fêtes)

**Samedi 21:** Loto organisé par l'AS Broons-Trémeur

**Dimanche 22 :** Thé dansant, Club de Trédias.

**Samedi 28:** Loto organisé par le club de Sévignac

**Dimanche 29 :** Thé dansant, Club d'Eréac.

### ÉTAT-CIVIL

#### Décès :

**08/10/2023 :**  
Mme Andrée GEFROY  
née GESNY,  
27 rue de la Barrière, 95 ans.

**08/10/2023 :**  
M Robert HANQUET  
38 rue de Brondineuf, 72 ans.

**11/10/2023 :**  
Mme Eliane PENIN  
27 rue de la Barrière, 94 ans.

### POUR MÉMOIRE

Groupe médical : **02.96.84.61.47**

Groupe Vétérinaire :  
**02.96.84.61.46**

SAUR : **02.22.06.45.09**  
(Astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale :  
**02.96.84.72.75**  
Déchetterie : **02.96.84.70.56**

lundi, mercredi, samedi :

9h à 12h et 14h à 17h30

vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : **02.96.84.60.17**

lundi de 14h à 18h, mercredi

et samedi 8h à 12 et 14h à 18h

## Sécurité routière

### *Bien circuler en trottinette électrique, gyropode, hoverboard...*

Ce qui a changé dans la réglementation :

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023, l'âge minimum légal est passé de 12 à 14 ans.

Ce qui ne change pas dans la réglementation :

- Une seule personne par trottinette
- Téléphone, casque audio, oreillettes INTERDITS
- Interdiction de rouler sur les trottoirs
- Assurance obligatoire
- Vitesse limitée à 25 km/h

## Attention au démarchage téléphonique et/ou à domicile !

### **Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !**

Méfiance suite à la recrudescence de démarchage commercial téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur **les communes de Dinan Agglomération !**

### Conseils de vigilance

- **Ne divulguez aucune information confidentielle** (N° d'avis fiscal, N° de référent fiscal, Avis d'imposition, Taxe foncière, Copie de la carte d'identité,...)
- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé (le délai à partir du moment où l'équipement a été livré à domicile mais n'est toujours pas en cours d'installation → **l'ADIL – Agence Départementale d'Information sur le Logement** - est à votre disposition pour vous aider à vous rétracter. Contact : **02.96.61.50.46**).
- Il n'est pas possible de se rétracter après avoir signé un devis sur un salon d'exposants.
- Exigez un devis précis : décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation, s'il vous est proposé.
- Demandez des devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Privilégiez les entreprises locales et vérifiez que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier des aides financières. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : [francerenov.gouv.fr](http://francerenov.gouv.fr)
- **Contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Dinan Agglo**, service public gratuit, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés.  
Permanence téléphonique **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le jeudi matin) au 02.96.87.42.44.** ou par mail [infoenergie@dinan-agglomeration.fr](mailto:infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

## Recensement citoyen

Chaque jeune doit se présenter en mairie, muni du livret de famille de ses parents, de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent.

### ASSOCIATIONS

#### ADMR Penthièvre-Arguenon

L'association recherche des salariés, pour aider les familles, les Personnes à Mobilité Réduite et les personnes âgées de Broons et ses alentours.  
Renseignements au **02.96.61.40.57**.

L'association recherche également des bénévoles pour faire des visites de courtoisie à des personnes seules, âgées avec handicap à domicile ou institutions.  
Renseignements au **06.26.74.11.17** auprès de Marie.

### ENTREPRISES

#### La Volumerie

La Volumerie voit sa croissance augmenter à grande vitesse avec de la pub jusqu'à la capitale. Nous faisons rayonner notre belle ville de Broons, hors des frontières bretonnes ! La Volumerie doit s'agrandir pour tenir la cadence et fait appel à la solidarité des habitants et habitantes. On vous raconte tout sur Kengo.bzh. Merci de votre soutien mais aussi de vos likes, commentaires et partages sur Facebook et Instagram @lavolumerie. Grâce à vous, ici à Broons, on sauve des tonnes de déchets issus du secteur culturel français. Et pour ça, Merci.

### PETITES ANNONCES

#### A vendre :

\*Congélateur, 100 L / poste à souder en triphasé / machine à laver, **06.02.65.71.19**.

\*Siège de baignoire pivotant, état neuf, prix à débattre, **06.71.21.08.12**.

#### Recherche :

\* Un professeur italien (débutant) pour donner 3 heures de cours par mois chez un broonais, rémunération, **06.60.02.96.52**.

\*Une serre de jardin / herse rotative ou rotavatore, **06.78.92.66.54**.

\*Covoiturage, trajet régulier Broons / Rennes aller-retour (avenue Charles Tillon), 9h - 17h, **06.86.31.07.82**.

\*Covoiturage occasionnel, ou régulier, pour trajet Eréac / gare de Broons le matin, et retour le soir, **06.81.65.88.88**.

\*Covoiturage pour trajet Eréac ou Broons/ Cancale, **06.47.01.06.50**.

#### Vide maison :

\*4 Mirbel le samedi 21 octobre et le dimanche 22 octobre de 09h à 18h.

\*27 le Fief aux Ecoliers le samedi 28 octobre et le dimanche 29 octobre 2023 de 09h à 18h.